

Remplacement du mazout—Loi

(Vote n° 20)

POUR

Messieurs

Attewell	Fretz	McKenzie
Belsher	Gagnon	McKinnon
Bertrand (M ^{me})	Gérin	McKnight
Bissonnette	Gervais	Mitges
Blais	Girard	Nicholson
Blenkarn	Gormley	(Niagara Falls)
Boyer	Gravel	Nickerson
Brightwell	Gray	Nowlan
Brisco	(Bonaventure-Îles-de-	Oberle
Browes (M ^{me})	la-Madeleine)	O'Neil
Cadieux	Grisé	Paproski
Caldwell	Gustafson	Pennock
Cardiff	Halliday	Peterson
Champagne (M ^{me})	Harvey	Pietz
(Saint-Hyacinthe-Bagot)	Harvey	Plamondon
Charest	Hawkes	Porter
Chartrand	Hnatyshyn	Ravis
Clark	Hockin	Redway
(Yellowhead)	Holtmann	Reid
Clifford	Horner	Reimer
Clinch	Howie	Ricard
Coates	Hudon	Schellenberger
Cochrane	James	(Wetaskiwin)
Collins (M ^{me})	Jelinek	Scott
Cook	Jepson	(Hamilton-Wentworth)
Cooper	Jourdenais	Scowen
Corbett	Kilgour	Shields
Cossitt (M ^{me})	Kindy	Siddon
Côté	King	Sparrow
(Lac-Saint-Jean)	Landry (M ^{me})	(M ^{me})
Côté	Lanthier	Speyer
(Langelier)	La Salle	Stackhouse
Crofton	Lawrence	Stevens
Crosbie	Layton	Stewart
(Saint-Jean-Ouest)	Leblanc	Tardif (M ^{me})
Crosby	Lesick	(Charlesbourg)
(Halifax-Ouest)	Lewis	Taylor
Crouse	MacDonald (M ^{lle})	Thacker
Dantzer	(Kingston et	Toupin
Darling	les Îles)	Tremblay
Daubney	MacDougall	(Québec-Est)
de Cotret	(Timiskaming)	Tremblay
Desjardins	MacKay	(Lotbinière)
Dick	Mailly (M ^{me})	Tupper
Domm	Malone	Turner
Duguay	Mantha	(Ottawa-Carleton)
Edwards	Martin (M ^{me})	Valcourt
Ellis	Mayer	Vankoughnet
Elzinga	Mazankowski	Vézina (M ^{me})
Epp	McCaïn	Vincent
(Provencher)	McCossan	Warner
Fennell	McCuish	Wenman
Fontaine	McDermid	Winegard
Frleigh	MacDougall (M ^{me})	Witer—143.
Fraser	(St. Paul's)	

CONTRE

Messieurs

Allmand	Gagliano	Manly
Althouse	Garneau	McCurdy
Angus	Gauthier	Mitchell (M ^{me})
Baker	Gray	Nicholson (M ^{lle})
Benjamin	(Windsor-Ouest)	(Trinity)
Blackburn	Guilbault	Nunziata
(Brant)	(Saint-Jacques)	Nystrom
Blaikie	Heap	Orlikow
Boudria	Hopkins	Parry
Copps (M ^{me})	Isabelle	Penner
Deans	Jewett (M ^{me})	Pépin (M ^{me})
de Corneille	Johnston	Robichaud
Dingwall	(Saint-Henri-Westmount)	Robinson
Epp	Kaplan	Rodriguez
(Thunder Bay-Nipigon)	Keeper	Tardif
Finestone	Langdon	(Richmond-Wolfe)
(M ^{me})	Lapierre	Turner
Foster	MacLellan	(Vancouver Quadra)
Frith	Malépart	Waddell
		Young—49.

M. le Président: Je déclare la motion adoptée.

(Le projet de loi est lu pour la 2^e fois et renvoyé au comité permanent des ressources nationales et des travaux publics.)

LES TRAVAUX DE LA CHAMBRE

M. Gray (Windsor-Ouest): Monsieur le Président, quels travaux le leader parlementaire du gouvernement envisage-t-il pour les quelques prochains jours?

M. Hnatyshyn: Monsieur le Président, après avoir consulté les leaders parlementaires de l'opposition, je me propose de mettre à l'étude en premier lieu demain le projet de loi C-27, modifiant certaines lois eu égard à la Charte canadienne des droits et libertés, qui sera suivi du projet de loi C-19, concernant la réorganisation de Bell Canada. J'avais l'intention de mettre en discussion tout d'abord demain la motion n° 17 inscrite au *Feuilleton* au sujet des pensions du CN. Étant donné des circonstances tragiques, le critique de l'opposition officielle sera absent de la Chambre jusqu'à lundi. Je serais enclin à mettre cette motion en discussion au début de la semaine prochaine au moment propice pour tous les partis avec l'assentiment du ministre et du Nouveau parti démocratique. Tels seront les travaux d'aujourd'hui, de demain et de jeudi. Restez à l'écoute pour obtenir de plus amples renseignements.

M. le Président: Comme il est 17 heures, la Chambre passe maintenant à l'étude des mesures d'initiative parlementaire inscrites au *Feuilleton* d'aujourd'hui.

● (1700)

INITIATIVES PARLEMENTAIRES—
PROJETS DE LOI PUBLICS

[Traduction]

M. le Président: Y a-t-il consentement unanime pour que nous passions à l'article n° 105?

Des voix: D'accord.

* * *

LA LOI CANADIENNE SUR LES DROITS DE LA
PERSONNE

MODIFICATIONS VISANT À INTERDIRE LA DISCRIMINATION

M. Svend J. Robinson (Burnaby) propose: Que le projet de loi C-225, tendant à modifier la Loi canadienne sur les droits de la personne, soit lu pour la 2^e fois et renvoyé au comité permanent de la justice et des questions juridiques.

—Monsieur le Président, je suis heureux de prendre la parole aujourd'hui au sujet du projet de loi C-225, tendant à modifier la Loi canadienne sur les droits de la personne. Cette mesure législative très importante a déjà été présentée à la Chambre à plusieurs reprises. L'objectif du projet de loi est très simple, mais il est fondamental et il est énoncé dans les notes explicatives. La mesure vise à appliquer la recommandation de la Commission canadienne des droits de la personne, qui propose d'ajouter «l'orientation sexuelle» à la liste des motifs de distinction illicite au niveau du gouvernement fédéral. A l'heure actuelle, la législation fédérale ne protège pas les homosexuels et les lesbiennes contre les actes discriminatoires.